

Des hommes de loi trouveront peut-être matière à réflexions sur cette singulière formalité, dont je ne comprends pas la nécessité, et qui a pu cependant avoir sa raison d'être.

Dans l'étude des usages anciens, on est parfois étonné de leur étrangeté ; mais un travail plus attentif, exécuté par des hommes compétents, amène des découvertes, et l'on arrive ainsi à soulever le voile qui recouvre l'origine des institutions du passé.

Paul SAINT-OLIVE.

---